



Evolution de la grippe A/H1N1 en Belgique : rapport hebdomadaire

Sur un total de 32.283 consultations de patients s'étant présentés chez leur médecin avec un état grippal, l'extrapolation de l'Institut Scientifique de Santé Publique a livré 11.882 nouveaux cas de grippe A/H1N1 pour la semaine passée.

Le suivi effectué par les médecins vigies indique donc que pour la troisième semaine consécutive, il y a une baisse significative du nombre de nouveaux cas dans notre pays, un ralentissement de l'épidémie et une circulation plus faible du virus au sein de la population. Le nombre de personnes contaminées par la grippe A/H1N1 reste relativement limité. Pour le moment, l'épidémie n'a pas eu d'impact significatif sur la population. Ce ralentissement de l'épidémie nous offre une chance unique de continuer à vacciner un maximum de personnes appartenant à un groupe à risque, comme recommandé par l'Institut Scientifique de Santé Publique.

Depuis le déclenchement de la pandémie, le Commissariat interministériel Influenza a été informé de 13 décès attribués à des complications liées à une infection grippale. La présence de la grippe A/H1N1 n'a actuellement aucun impact significatif sur le taux de mortalité. Depuis le déclenchement de la pandémie A/H1N1 fin avril, 186.855 personnes ont été contaminées dans notre pays. Les informations épidémiologiques concernant la grippe dans notre pays se trouvent sur le site de l'Institut Scientifique de Santé Publique à l'adresse suivante : <http://www.iph.fgov.be/flu/>.

La vaccination des groupes à risque est toujours en cours. Durant ces dernières semaines, 2.160.000 doses de vaccins ont été délivrées aux médecins généralistes et aux institutions de soins, via les pharmaciens. L'offre suit la demande partout dans le pays. L'Agence européenne des Médicaments (EMA) a confirmé cette semaine qu'une seule dose du vaccin utilisé en Belgique suffit pour offrir une protection contre la grippe A/H1N1 pour les personnes de plus de 10 ans. Pour les personnes immunodéficientes et les enfants de moins de 10 ans, deux doses sont recommandées.

L'enregistrement obligatoire des vaccinations reste plus lent que la vaccination même. Si à ce jour, 450.063 vaccinations ont été enregistrées dans le système électronique, les informations recueillies sur le terrain nous permettent d'évaluer à plus d'un million le nombre de personnes déjà vaccinées.

Le Commissariat interministériel Influenza souhaite insister une fois de plus sur l'importance que revêt - en termes de pharmacovigilance - l'enregistrement des données de vaccination par les médecins. L'expérience canadienne en témoigne : confrontées à un lot suspect du vaccin Arepanrix la semaine dernière, les autorités canadiennes ont pu, grâce au monitoring de vaccination, prendre très rapidement les mesures préventives de Santé publique nécessaires. Ceci démontre qu'un enregistrement complet est important pour la protection des citoyens.

Toutes les informations concernant la campagne de vaccination se trouvent sur le site www.influenza.be.